

TITRE : *IQVIA PharmaQuery – International Online Guide for Pricing & Reimbursement (guide international en ligne pour l'établissement des prix et le remboursement)*

1. Objet et explication d'un PAC

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés pourra alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Droit des fournisseurs

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les produits ou les services décrits dans le présent PAC peuvent présenter un énoncé de capacités montrant qu'ils satisfont aux exigences annoncées. Cet énoncé de capacités doit être envoyé **par courriel seulement** à la personne-ressource dont le nom figure dans la section 12 du préavis, au plus tard à la date et à l'heure de clôture précisées dans le préavis. S'il est jugé que l'énoncé de capacités répond de façon raisonnable aux exigences, les fournisseurs pourront soumissionner par voie électronique ou classique.

3. Fournisseur proposé

IQVIA Ltd
210 Pentonville Road,
Londres N1 9JY, Angleterre

4. Définition des exigences ou des résultats escomptés

Le CEPMB recueille des renseignements sur les politiques, les tendances et les régimes internationaux d'établissement des prix et de remboursement dans le cadre de son processus d'examen des prix, formule des conseils stratégiques et fait le point sur les tendances nationales et internationales. Pour s'acquitter de ses fonctions, le CEPMB doit investir une quantité considérable de ressources à l'interne et à l'externe afin de recueillir et d'analyser les meilleurs renseignements possible sur l'établissement des prix et le remboursement des médicaments à l'échelle mondiale.

L'entrepreneur fournira ce qui suit :

- portrait détaillé des changements en matière d'établissement des prix et de remboursement (EP et R) dans 31 grands marchés mondiaux :

Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Russie, Suède, Suisse, Turquie et Royaume-Uni;

- fil d'actualité hebdomadaire sur les prix et les remboursements; archives renfermant plus de 16 000 articles entièrement interrogeables remontant à 1998;
- analyse détaillée des règles et règlements en matière d'établissement des prix et de remboursement et des régimes de soins de santé;
- rapports de référence avec des faits et des chiffres comparatifs sur les principaux indicateurs des prix et des remboursements;
- accès au magazine mensuel sur l'EP et R.

Régimes d'établissement des prix et de remboursement : Une base de données complète contenant les régimes de soins de santé des principaux marchés mondiaux, y compris les règlements détaillés en matière d'établissement des prix et de remboursement, qui sera mise à jour tous les trimestres, de façon continue.

Les chapitres et les en-têtes vont comme suit :

Régimes de soins de santé (faits, chiffres, prestation et financement);

Établissement des prix (médicaments d'ordonnance, médicaments génériques, médicaments administrés dans les hôpitaux, médicaments en vente libre);

Remboursement (admissibilité au remboursement, catégories de remboursement, prix remboursés, remboursement à l'hôpital, modifications du statut de remboursement, modifications du prix remboursé);

Pharmacoéconomie (exigences pharmacoéconomiques);

Majoration du prix (grossistes, pharmacies de détail, médecins prescripteurs, taxe de vente);

Limitation des coûts (récupérations de l'industrie, coûts promotionnels, franchises payées par le patient, contrôles des ordonnances, médicaments génériques, substitutions de médicaments en vente libre pour des médicaments d'ordonnance, commerce parallèle);

Perspectives (aperçu);

Ressources supplémentaires (noms et adresses, terminologie, liens et autres).

Actualités sur l'établissement des prix et le remboursement : Un service de nouvelles hebdomadaires installé directement sur votre poste de travail comprenant des liens dans l'ensemble du site reliés aux reportages. Archive de reportages entièrement interrogeable remontant à 1998.

Magazine sur les prix et les remboursements de produits pharmaceutiques de IQVIA :

Une ressource d'information mensuelle conçue pour guider les principaux décideurs de l'industrie, du gouvernement et des organisations tierces dans le labyrinthe des prix et des remboursements.

Guide concis sur les prix et les remboursements de produits pharmaceutiques : Le guide définitif sur les prix et les remboursements, l'accès au marché, la limitation des coûts, les marges commerciales et les régimes de soins de santé dans les principaux marchés mondiaux.

Mise à niveau du CEPMB – comptes rendus sommaires sur l'EP et R

- Comptes rendus sommaires contenant une analyse de l'incidence des politiques qui offrent

une analyse rapide, facile à consulter et comparable du domaine de l'établissement des prix et du remboursement;

- Appuyés par une analyse visuelle de l'incidence des politiques pour assurer une compréhension immédiate des principales politiques en matière d'EP et R qui ont une incidence sur les revenus des fabricants de médicaments et couvrant 31 grands marchés de produits pharmaceutiques.

5. Exigences minimales

Tout fournisseur intéressé doit montrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il répond aux exigences minimales suivantes :

- Capacité à fournir des sources complètes et une analyse pertinente des régimes d'établissement des prix et des remboursements et à surveiller l'évolution des grands marchés mondiaux : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse et Royaume-Uni; bulletins d'actualité rédigés par une équipe d'experts internationaux en établissement des prix et en remboursement dans lesquels figurent toutes les sources ainsi que des sources d'information primaires et secondaires accompagnées des coordonnées pertinentes.
- Articles de leadership éclairé et livres blancs présentant la perspective unique de IQVIA LTD au sujet des questions en matière d'EP et R.
- Nouvelle méthode uniforme pour faciliter les comparaisons internationales grâce à la disponibilité de rapports sous forme de tableaux pour appuyer les analyses comparatives; outils de recherche avancée et hyperliens permettant d'effectuer une recherche rigoureuse dans la base de données.

6. Raison de l'adjudication sans concours

Conformément au *Règlement sur les marchés de l'État (RME)* de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la présente demande est visée par l'exception décrite au paragraphe 6d) du RME, laquelle précise que le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

IQVIA LTD est un chef de file mondial de l'industrie qui est souvent consulté par les intervenants de l'industrie des produits pharmaceutiques et les payeurs. IQVIA LTD possède une feuille de route éprouvée en matière d'excellence, de pertinence et de précision. L'entreprise a démontré son savoir-faire en matière de collecte de données sur le marché et d'interprétation de ces données. IQVIA LTD est la seule entreprise connue capable de fournir les renseignements nécessaires appuyés par la documentation pertinente de façon exhaustive, objective et non biaisée et de garantir l'accès à des sources d'expertise internationales et externes ainsi qu'à des sources de documentation et à des points de vue divers. Le CEPMB s'appuie de plus en plus sur les données en matière d'établissement des prix et d'utilisation de IQVIA LTD dans le cadre de ses fonctions réglementaires et afin de produire des rapports et a acquis un certain niveau de confiance et d'expérience avec IQVIA LTD en tant que source d'information. IQVIA LTD est le fournisseur de divers renseignements

nationaux et internationaux et occupe une position unique lui permettant de combiner des données sur le marché avec des rapports d'analyse provenant d'un réseau de fournisseurs de données et d'experts internationaux. Les renseignements sur l'EP et R qui complètent les données et les renseignements sur les prix dont le CEPMB est responsable offriront un plus grand pouvoir d'interprétation permettant au Conseil d'atteindre ses futures priorités. Aucun autre fournisseur de données ou de renseignements sur le marché ne peut fournir le type d'information répondant à nos besoins. La souscription permettra de verser des renseignements qualitatifs et quantitatifs aux bases de données existantes avec les mêmes spécifications et permettra une interprétation uniforme des conclusions tirées.

7. Applicabilité des accords commerciaux au marché

Ce marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

Accord de libre-échange canadien (ALEC);

Accord de libre-échange Canada-Chili;

Accord de libre-échange Canada-Colombie;

Accord de libre-échange Canada-Honduras;

Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC);

Accord de libre-échange Canada-Panama;

Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP).

8. Titre de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle des renseignements originaux découlant du marché proposé sera conservée par l'entrepreneur.

9. Période contractuelle proposée

Le contrat proposé aura une durée d'un (1) an à partir de la date d'adjudication et comprendra une option irrévocable pour le gouvernement du Canada, qui pourra prolonger le contrat d'un maximum de quatre (4) périodes d'une (1) année chacune.

10. Valeur estimative du contrat proposé

La valeur estimative totale du contrat proposé, y compris toutes les périodes supplémentaires, les frais de déplacement et de subsistance (le cas échéant) et toutes les taxes applicables, ne doit pas dépasser 192 606,63 \$ US.

11. Date et heure de clôture

Les énoncés de capacités ne seront plus acceptés après le :
31 mars 2021 à 14:00 Heure avancée de l'Est (HAE)

12. Personne-ressource

Toutes les demandes relatives au présent préavis doivent être transmises par courriel à la personne suivante :

Nom : Nadia Laneve

Courriel : nadia.laneve@pmprb-cepmb.gc.ca